

PUBLICATION IMMÉDIATE

TEMPÊTE HIVERNALE : ATTENTION À VOTRE SANTÉ

Sherbrooke, le 19 janvier 2019 – Dimanche, il y aura d'importantes précipitations de neige dans plusieurs municipalités de l'Estrie. Entre 25 et 40 cm sont attendus. Mais il fera aussi très froid et il y aura de forts vents. La direction de la santé publique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS tient à informer des risques pour la santé quand tous ces éléments d'hiver sont réunis.

Rappel des consignes de sécurité pour la population

Traumatismes et blessures

- Limiter les sorties à l'extérieur, en particulier pour les jeunes enfants, les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques, surtout quand il fait – 27 et moins (incluant le refroidissement éolien) afin d'éviter, notamment, les risques d'hypothermie et d'engelures.
- Attention à la poudrerie : ne pas rester seul dehors, ne pas laisser les enfants sans supervision, éviter tout déplacement non nécessaire.
- Si un déplacement s'avère nécessaire, consulter Québec 511 pour connaître l'état des routes.
- Si votre véhicule est immobilisé sur la route, demeurez dans votre véhicule (sauf si vous y êtes en danger) et allumez vos feux de détresse.

Intoxication au [monoxyde de carbone](#)

- Avant de démarrer votre voiture, s'assurer que le tuyau d'échappement (muffler) n'est pas obstrué par la neige.
- Utiliser les systèmes de chauffage conformément aux instructions des fabricants.
- Éviter l'utilisation, à l'intérieur, de matériel prévu pour le camping.
- S'assurer d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone à la maison si vous utilisez un système de chauffage d'appoint tel qu'un foyer.

Infarctus lors du pelletage et du déneigement

- Appeler le 911 si vous ressentez un serrement à la poitrine, une douleur au bras gauche ou de la difficulté à respirer.
- Si vous êtes connu pour des problèmes cardiaques, ménager les efforts physiques et suivre les consignes de votre médecin.